

COMMENT NOUS AIDER ?

Par des dons
ponctuels ou réguliers :

Par chèque

à l'ordre de l'Association
« Sourire d'enfant » (à l'adresse de l'association)

Par virement

IBAN : FR7615629027160002339910144
BIC : CMCIFR2A

Par parrainage*

En parrainant un enfant (30€ par mois).
Contacter l'association 06 86 11 43 66.

* **Engagement d'un an minimum**

En adhérant à l'association.



**DIMBENZA NZAU
LAURENCE**
Fondatrice



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Siège Social : Association Sourire d'enfant
631, avenue Mopondo/Q.Mitendi/C.Mont Ngafula
KINSHASA Congo RDC

- 06 86 11 43 66
- souiredenfant3@gmail.com

Partenariat

Solidarité Internationale (Aide humanitaire)
35, rue du Commandant Driant
59200 Tourcoing

- 06 60 61 57 06



Création graphique : www.onekrea.com

Orphelinat DE KINSHASA



« Un petit geste, pour un grand soutien ! »

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association ASBL (Association Sans But Lucratif) « Sourire d'enfant » a été déclarée le 30 juin 2017 en France.

Cette association créée le 16 février 2016 a pour objectif de soutenir l'orphelinat de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Pour ce faire, elle tend à lever des fonds en nature ou en espèce pour répondre aux différents besoins des orphelins (hébergement, frais de fonctionnement, scolarisation, soins de santé, parrainages...)



D'OÙ VIENNENT CES ENFANTS ?

Ce sont des enfants abandonnés à la maternité ou dans la rue, sans identité. Les raisons sont multiples (décès des parents, abandons fille-mères...) Ceux-ci sont placés par les services sociaux de la ville de Kinshasa et confiés à l'orphelinat à long terme. Certains ont à peine 8 jours.

NOTRE MAISON D'ACCUEIL ?

La maison d'accueil spécialisée de Kinshasa a la capacité d'accueillir 20 enfants. Ceux-ci sont pris en charge en totalité :



Soins
quotidiens



Hébergement



Soins
de santé



Scolarisation



Éducation

NOS MISSIONS ?

- Apporter une dignité, une valeur, une identité et l'opportunité d'une enfance la plus proche possible de la normalité.
- Faciliter leur socialisation.
- Donner une vie familiale, de l'affection, une éducation, des réponses à leurs besoins.
- Former à un métier afin qu'ils puissent se projeter dans l'avenir.

NOS PROJETS ?

- Agrandir la capacité d'accueil des enfants (nombreuses demandes).
- Créer une école primaire interne et externe.
- Construire un centre de santé pour les plus démunis et une maternité.
- Donner la possibilité aux jeunes mamans de garder leurs enfants (besoins matériel et denrées).
- Raccorder l'orphelinat à l'électricité.

